

République française
COTE D'OR
Commune de CRÉANCEY
21320 CRÉANCEY
Téléphone: 03 80 90 89 28
Télécopie: 03 80 90 89 71
e-mail : mairie.creancey@orange.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

D2023-11

SEANCE DU 7 AVRIL 2023

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Date de la convocation

01/04/2023

Date d'affichage

19/04/2023

Le 7 avril 2023 à 20 heures, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Charline DESBOIS, Maire

Etaient présents:

PAIN Valéry, LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien, BRUSLE Rozenn, ~~CHARREAU Samuel~~, DESBOIS Charline, DUVEAU Anthony, GAUTHIER Cindy, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, ~~MENETRIER Adrien~~, MORTIER Céline, ~~PAUVERT Yohan~~, BANDELIER Elsa

Procuration : PAUVERT Yohan à PAIN Valéry,

Absents : CHARREAU Samuel, MENETRIER Adrien,

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire: BRUSLE Rozenn

OBJET : VOTE DU BUDGET 2023

Le Maire donne lecture des propositions du budget communal 2023. Il détaille notamment les travaux, prestations, achats d'équipements demandés lors des commissions préparatoires. Il demande ensuite au conseil municipal de se prononcer ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE le budget communal 2023 arrêté comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Recettes	671 884,49€	Recettes	471 782,42€
Dépenses	671 884,49€	Dépenses	471 782,42€

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture de Beaune, et publication.

Le Maire,

Charline DESBOIS

